

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002471-20210510-21-069-AC-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/05/2021

Publication : 14/05/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PORTO-VECCHIO

N° 21/069/AC

SÉANCE DU 10 MAI 2021

OBJET : ACTION CULTURELLE
Dénomination de la médiathèque de Portivechju.

L'an deux mille vingt et un, le dix du mois de mai à 17 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 03 mai 2021 s'est réuni au Centre Culturel Communal à titre exceptionnel en raison des règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Maire.

Etaient présents : Jean-Christophe ANGELINI ; Michel GIRASCHI ; Emmanuelle GIRASCHI ; Pierre-Olivier MILANINI ; Dumenica VERDONI ; Jacky AGOSTINI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Jean-Claude TAFANI ; Véronique FILIPPI ; Gérard CESARI ; Paule COLONNA CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Marie-Luce SAULI ; Nathalie MAISETTI ; Claire ROCCA SERRA ; Nathalie CASTELLI ; Santina FERRACCI ; Vincent GAMBINI ; Petru VESPERINI ; Joseph TAFANI ; Christiane REVEST ; Camille de ROCCA SERRA ; Etienne CESARI ; Florence VALLI.

Absents : Janine ZANNINI ; Marie-Antoinette FERRACCI ; Didier LORENZINI ; Stéphane CASTELLI ; Antoine LASTRAJOLI ; Grégory SUSINI ; Ange Paul VACCA ; Marie-Antoinette CUCCHI ; Georges MELA.

Avaient donné procuration : Janine ZANNINI à Nathalie CASTELLI ; Marie-Antoinette FERRACCI à Paule COLONNA CESARI ; Didier LORENZINI à Pierre-Olivier MILANINI ; Stéphane CASTELLI à Nathalie APOSTOLATOS ; Antoine LASTRAJOLI à Gérard CESARI ; Grégory SUSINI à Nathalie MAISETTI ; Georges MELA à Christiane REVEST.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Petru VESPERINI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Du 21 juin 2021 au 27 juin 2021, entre la fête de la musique et la fête de la saint Jean, la Médiathèque de Portivechju ouvrira ses portes au public et offrira aux Porto-Vecchiais une semaine festive de découverte culturelle.

Plus largement, le projet social et culturel au sein de cet équipement a été pensé avec un objectif : offrir un service à la population qui allie modernité, accessibilité et ancrage sur le territoire afin d'inciter les familles et les plus jeunes à franchir ses portes.

À partir du travail partenarial inauguré par la Commune avec l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs et économiques, de nouvelles actions verront le jour : dispositif Micro Folie, conférences-débats, cafés littéraires et citoyens, ateliers d'écriture, jeux vidéo, ludothèque pour enfants, créations artistiques, rencontres d'artistes, projections cinéma. L'action culturelle souhaite proposer tout particulièrement des activités centrées sur le monde méditerranéen mettant en valeur notre patrimoine et notre langue.

La médiathèque de Portivechju sera, nous l'espérons, ce lieu propice à la construction di « un cumunu » ! Souffle d'innovation, fort de sa diversité, pour que Portivechju, la ville audacieuse et talentueuse qui nous est chère, dise à tous qui elle a été et qui elle veut être.

Pour symboliser cette vivacité et cette force de la culture qui nous porte et nous fait vibrer, il est proposé au Conseil Municipal de nommer la Médiathèque :

- L'ANIMU

Da fà sunnà è ribumbà I Pifani da paesi à pasciali in tuttu u purtivichjacciu è aldilà !

Il est proposé à l'assemblée d'en délibérer en ce sens.

Le Conseil Municipal,

Oùï le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Affaires Maritimes du 07 mai 2021,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : d'approuver le nom « L'Animu » pour nommer la Médiathèque de Portivechju.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	24
Nombre de procurations	7
Nombre de suffrages exprimés	31
Votes :	
pour	
dont procurations	
contre	
dont procurations	
abstention	
dont procurations	
unanimité	X

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
LE MAIRE,

